

*Renforcements des partenariats entre Réserves de biosphère & apprentissage collectif :
Collaboration Afrique de l'Ouest – France – Canada / Québec*

Présentateurs

- M. Djaffarou Tiomoko, Conservateur de la Réserve de biosphère de la Pendjari (Bénin)
- Mme Dominique Potvin, Chargée de programme, Sciences naturelles, Commission canadienne pour l'UNESCO et point focal national du MAB (Canada)
- Mme Valérie Meyer, Réserve de biosphère de Vosges du Nord et Coordinatrice du groupe « pédagogie » des Réserves de biosphère françaises (France)

Objectifs

Une mission de coopération UNESCO-MAB, portant sur les Réserves de biosphère de la Pendjari (Bénin), du «W» (Burkina Faso, Niger et Bénin), du Mont Ventoux (France) et de Manicouagan-Uapishka (Québec, Canada), s'est déroulée du 1er au 15 décembre 2008 au Burkina Faso, au Bénin et au Niger dans le cadre du projet régional UNESCO-MAB / PNUE-FEM. L'objectif était de tester la pertinence d'élaborer une Charte du développement durable pour ces Réserves de biosphère, de déterminer les besoins en terme de réseautage notamment via le web, et de dégager des opportunités de coopération directe entre ces Réserves.



1) Charte de développement durable

Une Charte apparaît comme un outil tout désigné pour manifester les principes et valeurs qui gouvernent une Réserve de biosphère auprès de ses acteurs et partenaires locaux. En tant qu'outil d'engagement, elle a comme premier objectif de susciter une responsabilisation et un sentiment d'appartenance envers la Réserve, tout en valorisant les groupes présents sur le territoire voués au développement durable. Les Réserves de biosphère ayant participé à la mission se sont entendues pour tester individuellement leur approche avec une grappe d'acteurs différents (municipalités, écoles, organisations sans buts lucratifs etc) tout en visant particulièrement le secteur privé.

Compte tenu de la portée non législative de la désignation de ces sites par l'UNESCO, le développement d'une Charte et de labellisation pour groupes signataires s'inscrit dans une approche volontaire basée sur la confiance, invitant les multiples acteurs et partenaires à faire partie intégrante des Réserves de biosphère tout en encourageant la formation, la réflexion participative et l'accompagnement au développement durable. Il est proposé que la Charte soit composée d'une base commune à toutes les Réserves de biosphère ainsi que d'une section localement adaptable reflétant les divers contextes locaux du réseau mondial.

2) Réseautage et visibilité

Deux besoins essentiels de communication se dégagent du contexte dans lequel évoluent les Réserves de biosphère : des échanges accrus entre Réserves et une visibilité plus importante auprès du grand public. Les partenaires africains, français et canadiens visent ainsi utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC) pour ces besoins.

Le développement d'une première plateforme est envisagé, s'adressant uniquement aux réserves elles-mêmes et permettant des options de communication en direct, des groupes de travail, etc. Les vidéos-conférences et web-conférences sont régulièrement soulevées par les gestionnaires des Réserves de biosphère et universitaires associés comme un élément essentiel

à développer, dans une optique de partage des savoir-faire et de formation, particulièrement de formation des formateurs. Cette plate-forme pourra ainsi servir en tant que laboratoire d'idées, de centre d'échange d'information et de catalyseur de la coopération intra réseau. Deuxièmement, afin de rejoindre un public plus large intéressé par ces questions, il est envisagé de créer une plate-forme publique interactive consacrée au réseau des RB.



Ayant comme but d'augmenter la visibilité du réseau et de ses expériences, les partenaires se sont unis, avec l'UNESCO, pour assurer des reportages de Radio France Internationale (RFI) sur les Réserves de biosphère africaines. Mme Agnès Rougier, journaliste à RFI, a accompagné la mission pour réaliser une série de reportages audios et Web soulignant l'apport, les bénéfices, et les défis de gestion des RB par les populations. Les contenus seront disponibles au public via <http://www.rfi.fr/sciencefr/pages/001/accueil.asp>

3) Coopération entre réserves de biosphère et renforcement des capacités

Reconnaissant que chaque Réserve se distingue par ses propres spécificités, la coopération sur la base d'enjeux communs demeure le plus haut gage pour renforcer le réseau et pour favoriser le partager d'expérience.

A) *Stages étudiants* : La Réserve de biosphère de la Pendjari, contenant le parc national de la Pendjari qui se caractérise par une faune abondante, et la Réserve de biosphère Manicouagan-Uapishka, où se forment des techniciens en aménagement de la faune, développent présentement des stages étudiants communs.

B) *Liaison par webcam entre écoles primaires* : La Réserve de biosphère du Mont Ventoux a établi une entente avec l'École de la Tapoa, village situé au Niger, dans la Réserve de biosphère du «W», afin de créer un lien par webcam entre classes situées dans ces deux endroits. Il est prévu que l'école de la Tapoa soit bientôt dotée d'Internet via une collaboration avec l'hôtel de la Tapoa, située à proximité.

C) *Projet de création de mares* : Il est largement reconnu que le nombre de plans d'eau de surface est le principal facteur limitant au développement de la grande faune sahélienne. Au cours des prochains mois, Manicouagan-Uapishka encouragera la collaboration d'Hydro-Québec, partenaire fondateur de la Réserve, ainsi que d'autres partenaires potentiels pour créer une offre en énergie renouvelable pour alimenter les stations de pompage d'eau souterraine distribuées à travers la RB du «W», présentement majoritairement alimentées en essence.

Liens avec l'UNESCO et la Décennie

Sur le terrain, les Réserves de biosphère reflètent les fonctions principales de l'UNESCO en agissant en tant que forum de réflexion, de dialogue et de catalyseur de coopération, contribuant ainsi à renforcer les capacités des acteurs clés et à aborder ces grands enjeux du monde moderne. Ces éléments sont au cœur de ce réseau dynamique et interconnecté de lieux d'excellence en matière d'éducation, d'expérimentation et d'application du développement durable.

Pour relever ces défis, les Réserves de biosphère espèrent aujourd'hui se doter d'outils d'application novateurs tels que la Charte d'engagement au développement durable et des technologies de l'information optimales pour mieux partager leurs expériences et augmenter la coopération entre elles et via des partenaires.